



ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
5^e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 27 mars 2024 à 19 h
dans le salon du personnel de l'édifice St-Viateur

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Lessard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 7h01.

2-Présences

Annie Cavaiola	Parent et présidente
Crystal Ledoux	Parent
Josiane Monchamp	Parent substitut en remplacement de Geneviève Wiszniewski
Natacha Spagnoletti	Parent
Kevin Poissant	Parent
Marc-André-Couillard	Parent
Mélanie Lebeuf	Enseignante
Annie Leclerc	Enseignante
Daphnée Filiatreault	Enseignante
Sandrine Deslauriers	Soutien-TESS
Chantal Tremblay	Service de garde
Isabelle Lessard	Directrice
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté

Absents : Geneviève Wiszniewski, Magalie Bertrand, Stéphanie Boulet comme direction-adjointe

3-Questions du public

Aucune question du public. La stagiaire d'Annie Leclerc est présente et fait partie du public.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Cavaiola présente l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

27-03CÉ-23/24-61

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2024

Mme Cavaiola présente le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2024. Dans le suivi, il est mentionné que les journées pour les photos scolaires seront le 16 septembre à St-Viateur avec 4 photographes pour les classes de maternelle, 1er et 2e cycle, et le 17 septembre à Clotilde-Raymond avec 2 photographes pour les classes du 3e cycle et GADL

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :

QUE le procès-verbal du 31 janvier 2024 soit adopté tel que corrigé.

27-03CÉ-23/24-62

Adopté à l'unanimité

6. Mot de la direction

-Loi 23 et impacts pour le CÉ : La nouvelle loi 23 sur la gouvernance scolaire est venue statuer sur certaines choses qui faisaient partie de nos règles de régie interne. Maintenant, pour ces points, nous devons respecter la loi. Voici les éléments nouveaux :

1-Le membre d'un CÉ qui fait défaut d'assister à 3 séances consécutives du CÉ sans motif jugé valable voit son mandat prendre fin à la séance qui suit, à moins qu'il n'y assiste (art. 54.1 LIP).

2-L'ordre du jour et les documents qui l'accompagnent doivent être transmis aux membres du CÉ et à leurs substituts au moins 7 jours avant la séance. Les règles de régie interne ne peuvent plus établir de délai plus court (art. 67 LIP)

3-Il est désormais possible de tenir les séances du CÉ à distance, en autant que la direction ou un membre du CÉ soit présent physiquement au lieu fixé pour la séance. Les membres du CÉ pourraient interdire la tenue de séance du CÉ à distance via les règles de régie interne (art. 68.1 LIP).

-Cour d'école St-Viateur : Les appels d'offres ont été lancés la semaine dernière pour notre projet cour d'école St-Viateur. J'aurais des nouvelles en avril. Je vous les partagerai à notre prochaine réunion.

-Eclipse solaire : L'éclipse solaire du 8 avril nécessite que nous nous réorganisions à l'intérieur de l'école étant donné nos nombreuses fenêtres qui ne sont pas munies de stores. Un communiqué du CSS et une lettre de l'école ont été envoyés aux parents dans le but de connaître leurs intentions face à cet événement de nature exceptionnelle. Selon les réponses reçues jusqu'à maintenant, nous aurons 204 élèves encore présents à 14h, avant le début de l'éclipse. Toutefois, il nous manque encore une cinquantaine de réponses. De tous ces élèves, nous avons 155 élèves à St-Viateur qui auront besoin du service de garde après les heures de classe, et il y en a 24 à Clotilde-Raymond. Nous distribuerons les

lunettes jeudi aux élèves qui seront absents lundi le 8 avril. Pour ceux qui ont signifié qu'ils seront présents, les lunettes seront distribuées le 8 avril au matin.

-Programme Culture à l'école, ateliers des illustrateurs : Tout a finalement été accepté pour nos projets culture à l'école, donc nous n'avons pas eu à déboursier des frais pour les ateliers d'illustrateurs, les mots s'animent ni pour Insectambulant. Les élèves de 5^e et 6^e année qui avaient payé 13\$ pour l'atelier Les Mots s'animent auront 13\$ de moins à payer pour l'Estacade.

-Projet cartes de Noël des maternelles : Le projet des cartes de Noël des maternelles a amassé 1824\$ pour la fondation de Malik Trépanier.

7- Mot du Délégué au comité de parents :

Il y a 2 rencontres du comité depuis notre dernière réunion du CÉ du 31 janvier, et on a reçu l'invitation pour la soirée des bénévoles. Le passage au niveau supérieur a été discuté et il a été expliqué que c'est le directeur d'école qui le propose et que les parents doivent être en accord. Il existe un institut des troubles d'apprentissage et il y a des ressources intéressantes sur leur site web. Il est nommé que ce serait intéressant de partager cette information aux parents. Nous nous informerons qui se chargera d'informer tous les parents du CSS de cette belle ressource. Il y a eu une discussion sur les uniformes dans les écoles. Le 17 mai à 19, il y a une pièce de théâtre gratuite sur la santé mentale.

8- Points à traiter :

8.1-Information/Approbation OPP

Mme Spagnoletti et madame Ledoux font un compte-rendu des avancées de l'OPP pour le souper spaghetti et font un bilan de la campagne de financement des chocolats. Pour la campagne des chocolats, il y a eu 1126 items commandés, avec un profit de 4024\$, ce qui est une augmentation par rapport à l'année dernière. Pour le souper spaghetti du 2 juin, on a commencé à recevoir quelques commandites. Pour le repas, une rencontre a eu lieu avec le traiteur pour la planification. Il y a un prototype fait pour le billet.

8.2-Adoption : Budget initial du service de garde 2024-2025 et tarif de surveillance du midi 2024-2025

Madame Lessard et madame Julie Vaillancourt présentent le budget initial du service de garde pour 2024-2025 incluant la grille de tarification et le tarif de surveillance du midi qui demeure à 2,25\$ par jour (voir document joint). Le budget présenté est en équilibre.

Il est proposé par Marc-André Couillard et résolu :

QUE le budget initial du service de garde 2024-2025 soit adopté tel que présenté, avec le maintien du tarif de surveillance du midi à 2,25\$ par jour.

27-03CÉ23/24-62

Adopté à l'unanimité

8.3- Approbation : Guide et règlements du service de garde 2024-2025

Madame Lessard et madame Julie Vaillancourt présentent le guide d'informations du service de garde pour 2024-2025 (voir document joint).

Il est proposé par Daphnée Filiatreault et résolu :

QUE le guide d'informations du service de garde 2024-2025 soit approuvé tel que présenté.

27-03CÉ23/24-63

Approuvé à l'unanimité

8.4. Approbation : Programme d'activités du service de garde 2024-2025

Mme Julie Vaillancourt présente le programme d'activités du service de garde 2024-2025 (voir document joint). En plus de la présentation des thèmes et des activités, il est mentionné que trois (3) activités qui se dérouleront lors des journées pédagogiques impliqueront des frais additionnels aux parents, en plus du frais de garde fixe. Ce sera l'activité à l'abordage (19,25\$), la fête olympique (19,25\$) et le Far-West (25,60\$). Les parents auront toutefois le choix d'inscrire ou non leur enfant à l'activité payante sans perdre l'accès au service de garde seulement au frais de garde fixe.

Il est proposé par Mélanie Lebeuf et résolu:

QUE le programme d'activités du service de garde 2024-2025 soit approuvé tel que présenté, avec les frais additionnels pour les 3 activités payantes.

27-03CÉ23/24-64

Approuvé à l'unanimité

8-5- Approbation : Semaine des services de garde du 13 au 17 mai

Mme Julie Vaillancourt présente le programme pour la semaine des services de garde qui aura lieu du 13 au 17 mai. Le thème sera 'La ville à mon école'. Tout au long de la semaine, les élèves confectionneront des kiosques qui représenteront les différents édifices de la ville (spa, bureau de poste, banque, épicerie, restaurant, etc). Le jeudi, les kiosques seront en exposition et les parents pourront venir les visiter, et y acheter les petits produits qui auront été confectionnés. L'argent amassé servira à réduire le coût des activités payantes présentées au point précédent (programme d'activités du service de garde 2024-2025). Chaque midi, il y aura un thème du jour (ex ; journée à l'envers, journée chapeau, musique à l'extérieur, pique-nique dehors,

Il est proposé par Daphnée Filiatreault et résolu :

QUE le programme de la semaine des services de garde soit approuvé tel que présenté.

27-03CÉ-23/24-65

Approuvé à l'unanimité

8-6 Approbation : Principes des frais chargés aux parents 24-25

Mme Lessard présente le document qui énonce les principes des frais chargés aux parents pour 2024-2025 (voir document joint). Le montant maximum pour les frais des effets scolaires est de 85\$ par élève, et le maximum pour des frais pour des sorties ou des activités est de 60\$ par élève.

Il est proposé par Kevin Poissant et résolu :

QUE les principes des frais chargés aux parents pour 2024-2025 soient approuvés tels que présentés.

27-03CÉ-23/24-66

Approuvés à l'unanimité

8-7. Approbation : Grille-matières 2024-2025

Mme Lessard présente la grille-matières 2024-2025 (voir document joint).

Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :

QUE la grille-matières 2024-2025 soit approuvée tel que présenté.

27-03CÉ-23/24-67

Approuvée à l'unanimité

8.8- Approbation : Calendrier scolaire 2024-2025 et dates des rencontres de parents

Mme Lessard présente le calendrier scolaire 2024-2025 et les dates de rencontres de parents (voir les 2 documents joints).

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :

QUE le calendrier 2024-2025 et les dates de rencontres de parents soient approuvés tel que présentés.

27-03CÉ-23/24-68

Approuvés à l'unanimité

8.9- Approbation : Kermesse de fin d'année

Mme Lessard présente la kermesse de fin d'année qui aura lieu le 20 juin prochain. Une journée d'activités avec des jeux gonflables et des olympiades seront organisés pour tous les élèves.

Il est proposé par Sandrine Deslauriers et résolu :

QUE la kermesse de fin d'année soit approuvée.

27-03CÉ-22/23-69

Approuvée à l'unanimité

8.10- Approbation : Fête et album des finissants

Mme Lessard propose que la fête des finissants soit le vendredi 21 juin à 11h au centre communautaire de St-Rémi. Le comité organisateur souhaite contacter des entreprises de la région pour recueillir des dons ou un peu de sous pour offrir des gâteries et des petits cadeaux aux finissants (bonbons, slush, poutines, etc). Il y aura aussi un photo-booth à la fête pour que les élèves puissent repartir avec une photo souvenir amusante. Un album des finissants sera aussi créé et vendu aux élèves au coût maximum de 15\$.

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :

QUE la fête et l'album des finissants soient approuvés tels que présentés.

27-03CÉ23/24-70

Approuvés à l'unanimité

8.11 Approbation : Vente de biscuits pour la fête des finissants

Pour amasser de l'argent pour la fête des finissants, il y aura une vente de biscuits hebdomadaire à Clotilde-Raymond. Chaque biscuit sera vendu au coût de 1\$.

Il est proposé par Melanie Lebeuf et résolu :

QUE la vente de biscuits pour la fête des finissants soit approuvée telle que présentée.

27-03CÉ23/24-71

Approuvée à l'unanimité

8,12 Approbation : Chandails pour l'activité parascolaire de cheerleading

Mme Lessard explique que nos élèves qui participent à l'activité parascolaire de cheerleading le jeudi après l'école souhaitent se faire faire un chandail d'équipe pour le spectacle annuel de l'école. C'est un chandail à manches courtes avec un logo qui les représentera. Le coût du chandail est de 10

Il est proposé par Sandrine Deslauriers et résolu :

QUE le chandail pour l'activité parascolaire de cheerleading soit approuvé tel que présenté.

27-03CÉ23/24-72

Approuvé à l'unanimité

11. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Crystal Ledoux et résolu :
QUE la séance soit levée à 20h46.

27-03CÉ-23/24-73

Adopté à l'unanimité

Annie Cavaiola, présidente

Isabelle Lessard, directrice